

Les offices de tourisme et syndicats d'initiative de Lorraine En 2014



Sommaire

Les OTSI en Lorraine :

- Répartition des OTSI en Lorraine
- Classement des offices de tourisme
- Répartition départementale des OT classés selon le nouveau classement
- Zones de compétence des OTSI en Lorraine
- Commercialisation

Répartition et classement des OTSI en Lorraine

❑ Répartition des OTSI en Lorraine en 2014

	OT	SI	TOTAL
Meurthe-et-Moselle	7	0	7
Meuse	14	1	15
Moselle	21	13	34
Vosges	25	8	34
LORRAINE	67	22	89

Source : Connaissance de l'offre réalisée par la FROTSI dans le cadre de la convention 2014 avec Meurthe-et-Moselle Tourisme, CDT Meuse, Moselle Tourisme, Vosges Développement et l' Observatoire Lorrain du Tourisme

❑ Classement des offices de tourisme

Rappel de l'articulation entre l'ancien et le nouveau classement : circulaire du 22 novembre 2011

“L'article D.133-25 du code de tourisme dispose que le classement est prononcé pour une durée de cinq ans”...

“En conséquence, les classements intervenus avant le 24 juin 2011 demeurent en vigueur postérieurement à cette date jusqu'au terme de la durée de validité de l'arrêt préfectoral sans que cette dernière ne puisse excéder cinq ans.”...

“Les communes disposant d'un office de tourisme anciennement “classé en étoiles” ont, à tout moment, sans attendre la caducité du classement en cours, la possibilité de solliciter le classement de leur organisme de promotion touristique dans l'une des trois nouvelles catégories. L'attribution du classement selon les nouvelles modalités rendra caduc de facto l'arrêté de classement précédent.”

D'où la cohabitation actuelle des deux types de classement jusqu'en juin 2016.

❑ Classement des Offices de tourisme en Lorraine en 2014

41 offices de tourisme classés dont 33 selon le nouveau classement en vigueur

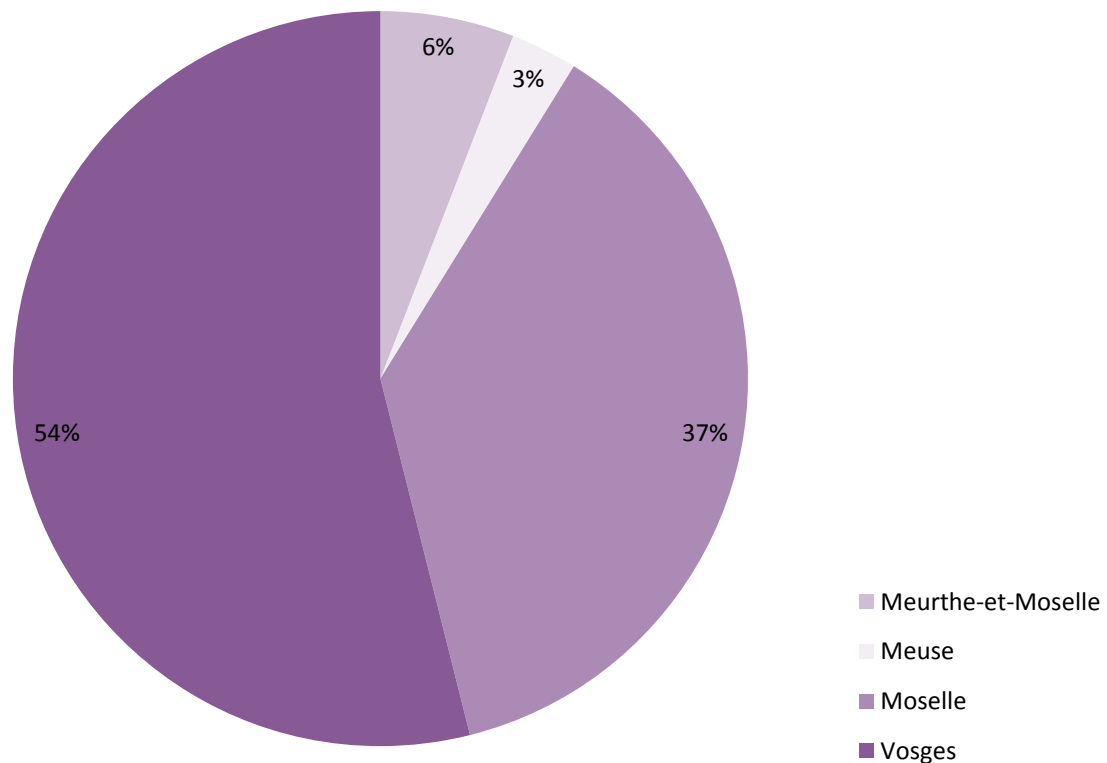
	Ancien classement			
	1*	2*	3*	TOTAL
Meurthe-et-Moselle	1	1	1	3
Meuse	2		1	3
Moselle		1		1
Vosges		1		1
LORRAINE	3	3	2	8

	Nouveau classement			
	Catégorie 3	Catégorie 2	Catégorie 1	TOTAL
Meurthe-et-Moselle	1		1	2
Meuse		1		1
Moselle	4	4	4	12
Vosges	9	4	5	18
LORRAINE	14	9	10	33



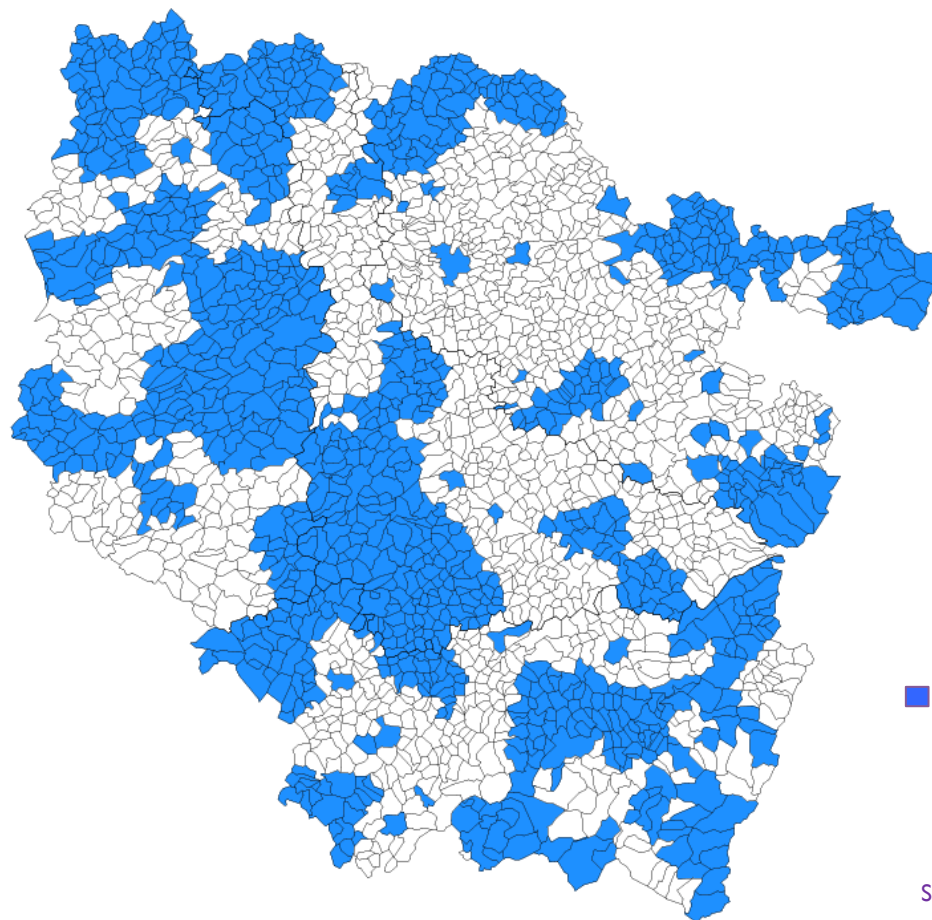
Source : préfectures 54,55,57,88 - 2014

□ Répartition départementale des offices de tourisme classés selon le nouveau classement



Source : préfectures 54,55,57,88 - 2014

□ Les zones de compétence des OTSI en Lorraine



■ Territoire couvert par un Office de Tourisme ou un Syndicat d'Initiative

Source : Enquête réalisée par la FROTSI Lorraine
Pilotée par l'Observatoire Lorrain du Tourisme

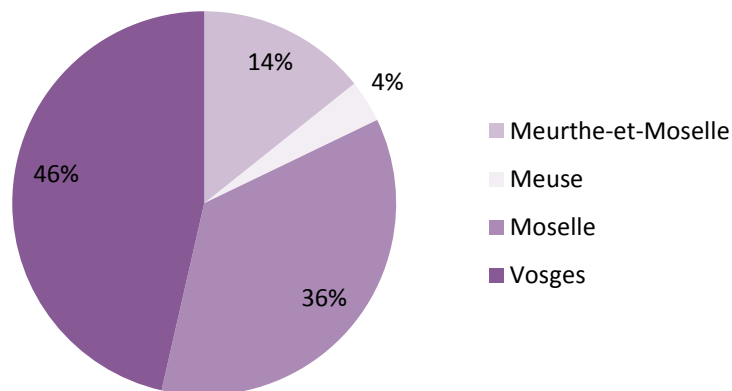
En partenariat avec Meurthe-et-Moselle Tourisme, CDT Meuse, Moselle Tourisme et Vosges Développement

Traitement : FROTSI Lorraine

Commercialisation

□ Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours

Meurthe-et-Moselle	4
Meuse	1
Moselle	10
Vosges	13
LORRAINE	28



Source : Atout France



Vos contacts à l'OLT

Francine Chevallier-Meyer,
Responsable de l'Observatoire Lorrain du Tourisme
francine.chevallier@tourisme-lorraine.fr

Sarah Moyne,
Chargée d'études
sarah.moyne@tourisme-lorraine.fr